

**62^e réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
Le mardi 12 mai 2026 – 19 h 00
École La Source – 906, rue Louis G. Daigle à Tracadie (N.-B.) E1X 2G4**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la réunion

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem (présidente); Richard Gallant (vice-président); Marie-France Maltais; Gary Ouellette; Pierre Morais; Michèle Hébert; Danny Comeau; Gérard Robichaud; Rayanne Chawki (élève conseillère).

Direction générale par intérim: Marc Thériault

Directeur des services administratifs et financiers : Marc Thériault

Responsable des communications et des relations stratégiques : Brigitte Couturier

Responsable des finances : Aurelie Juste

Absence : Nathalie Mallais Comeau

3. Adoption de l'ordre du jour

MOTION 421, RÉOLUTION 62-3

Le conseiller Ouellette propose

Appuyé par le conseiller Robichaud

QUE soit accepté, à l'exception du point 7.2 « Transfert d'une parcelle de terrain – Le Tournesol », reporté à une prochaine réunion et de l'ajout du point 7.7 Lancement du processus de sélection des postes vacants au sein du Conseil d'éducation du DSFNE » et 7.8 « Suivi – Situation au CPAÉ de l'école François Xavier Daigle », l'ordre du jour de la réunion publique du 12 mai 2026 est ensuite accepté.

Adoptée

4. Déclaration de tout conflit d'intérêts en lien avec les points présentés à l'ordre du jour

Aucun conflit d'intérêts n'est rapporté.

5. Liens avec la communauté

5.1 Forum de discussion – CPAÉ

Madame Candy Rousselle, secrétaire du CPAÉ et ancienne vice-présidente, présente les différents blocs de compétences, les ateliers compétences ainsi que le projet CAF (Compétences pour l'autonomie fonctionnelle) mis en place à l'école La Source.

Elle explique qu'en début d'année, les élèves de la 6^e à la 8^e année sont invités à proposer des activités expérientielles qu'ils aimeraient vivre et apprendre à l'école. À partir des idées recueillies, les enseignants établissent une liste d'activités, puis les élèves participent à un sondage afin de classer leurs choix de préférence de 1 à 3. Parmi les activités proposées figurent notamment le jardinage, la cuisine, la menuiserie, les sports autonomes, les sports d'hiver et de printemps, la robotique, la programmation, les jeux de stratégie, le génie de l'IA, la création artisanale, le dessin, la musique, l'improvisation, la peinture, la couture, le crochet, le bénévolat, l'espagnol et les partenariats communautaires.

Madame Rousselle présente ensuite plusieurs photos illustrant les blocs de compétences et les ateliers vécus par les élèves de la 6^e à la 8^e année.

Concernant les élèves de la maternelle à la 5^e année, elle précise que les enseignants déterminent eux-mêmes les ateliers qu'ils peuvent offrir. Les thèmes demeurent semblables à ceux proposés aux plus vieux. Les ateliers sont actuellement offerts à deux reprises par mois, mais l'équipe souhaite éventuellement les offrir trois fois par mois et permettre davantage de choix aux élèves quant aux ateliers auxquels ils désirent participer.

Madame Rousselle présente également le projet vedette CAF (Compétences pour l'autonomie fonctionnelle). Elle explique que ce projet touche les trois finalités éducatives et place l'élève au cœur d'actions concrètes, significatives et inclusives. Le projet est né à la suite de l'idée d'un élève à laquelle plusieurs autres ont souhaité se joindre. La direction de l'école ajoute que le projet découle également de l'implication importante des assistantes en éducation, qui ont développé l'initiative, y consacrent du temps et démontrent un grand investissement personnel. Le projet est actuellement offert une fois par semaine, bien que l'objectif soit de pouvoir le proposer plusieurs fois par semaine. La vision à long terme est d'en permettre l'accès à tous les niveaux scolaires.

Madame Rousselle partage différentes histoires liées au montage photo présenté, notamment celle d'un élève très heureux de cuisiner une recette de sa mère et de la faire goûter à toute l'école. Elle souligne que le projet CAF permet des apprentissages à chacune des étapes du processus, par exemple en cuisine, où les élèves apprennent autant à préparer les repas qu'à effectuer le rangement par la suite.

En conclusion, Madame Rousselle indique que la vision à long terme est de poursuivre la consolidation de la programmation des ateliers et des projets CAF en fonction des intérêts de tous les élèves.

À noter que les membres du Conseil ont été invités à goûter une collation réalisée et offerte par le jeune Kevin et le jeune Nathan dans le cadre du projet CAF au cours de la réunion de travail qui précédait.

La présidente félicite chaleureusement l'école pour ces initiatives. Elle souligne qu'il n'y a rien de mieux pour assurer l'engagement des jeunes que des projets et des ateliers inspirés des intérêts des élèves eux-mêmes. Elle ajoute que plus les élèves sont engagés dans leurs apprentissages, plus ils deviennent des citoyens fiers et engagés dans leur communauté. Elle mentionne qu'il est très réjouissant de constater toutes les belles initiatives qui prennent vie dans l'école.

5.2 Présentation – Honneur au mérite du CÉD

La présidente introduit le programme honneur au mérite qui reconnaît publiquement des élèves, des membres du personnel, des parents ou des membres de la communauté qui se sont démarqués au sein de leur école, leur milieu de travail ou encore dans le cadre de leur implication personnelle soit auprès des personnes apprenantes ou de leur communauté.

Le Conseil rend hommage à 4 personnes :

- Le Conseil souligne l'engagement exceptionnel du **monsieur Mike McWilliams**, directeur adjoint à l'école La Source, dont l'engagement et le leadership contribuent de manière significative à la vitalité de son milieu scolaire. Depuis son entrée en fonction il y a quelques années, monsieur McWilliams s'est imposé comme un pilier essentiel de son école. Doté d'un sens de l'organisation exemplaire, il gère avec rigueur et efficacité une multitude de dossiers, tout en demeurant constamment orienté vers des solutions concrètes et adaptées aux besoins de sa communauté. Au-delà de ses compétences administratives, c'est avant tout par son approche profondément humaine qu'il se distingue. Accessible, attentif et respectueux, il accorde une grande importance aux relations qu'il entretient avec les élèves, les membres du personnel et les familles. Sa présence constante dans l'école, que ce soit dans les corridors, à la cafétéria ou lors des nombreuses activités, témoigne de son engagement sincère à être à l'écoute et à soutenir chacun au quotidien. Monsieur McWilliams joue également un rôle déterminant dans la création d'un climat scolaire positif, inclusif et mobilisateur. Par son énergie, son sens de l'initiative et sa capacité à rassembler, il contribue à faire de l'école La Source un milieu de vie accueillant. Son implication dans l'organisation d'activités variées, tant pour les élèves que pour le personnel, renforce les liens au sein de la communauté et favorise un environnement harmonieux. Son engagement se manifeste aussi par des actions concrètes qui améliorent la vie scolaire au quotidien : participation active à des programmes alimentaires, contribution à l'aménagement d'espaces éducatifs et soutien constant aux initiatives étudiantes. Toujours prêt à s'investir au-delà de ses responsabilités, il fait preuve de flexibilité, de compassion et d'un sens aigu de l'équité. Auprès de ses collègues, monsieur McWilliams est reconnu pour sa disponibilité, son écoute et son professionnalisme. Il accompagne, conseille et soutient avec générosité, contribuant à instaurer un climat de travail collaboratif, respectueux et stimulant.

- Le Conseil souligne **Madame Réjeanne Basque**, assistante en éducation, est reconnue pour son engagement soutenu et sa grande humanité. Œuvrant au sein de son école depuis de nombreuses années, madame Basque s'est distinguée par la qualité exceptionnelle de son travail et par l'impact significatif qu'elle a sur les élèves qu'elle accompagne. Reconnue pour sa douceur, son calme et son profond respect envers chacun, elle établit des relations sincères, authentiques et durables, créant ainsi un climat de confiance essentiel aux apprentissages. Sa présence rassurante et bienveillante fait une réelle différence dans le quotidien des élèves. Grâce à sa grande capacité d'écoute et à sa sensibilité aux besoins variés, elle sait adapter ses interventions avec justesse, permettant à chaque élève de se sentir compris, soutenu et valorisé. Elle contribue ainsi non seulement à leur réussite scolaire, mais également à leur développement personnel. Dotée d'un professionnalisme exemplaire, Madame Basque se distingue par sa rigueur, son engagement et sa recherche constante de solutions positives. Elle fait preuve d'initiative et d'innovation dans ses pratiques, afin de rendre les apprentissages accessibles, signifiants et motivants pour tous les élèves. Toujours prête à offrir davantage, elle s'investit généreusement, souvent au-delà de ce qui est attendu. L'empreinte qu'elle laisse auprès des élèves est particulièrement éloquente. Son nom évoque spontanément des sourires, un sentiment de confiance et un attachement sincère, témoignant de la qualité des liens qu'elle a su tisser au fil des années. Auprès de ses collègues, Madame Basque est reconnue comme étant toujours disponible, attentionnée et profondément engagée. Son approche humaine, son empathie et son souci constant du bien-être des autres font d'elle une collaboratrice exceptionnelle.
- Madame Kim Saulnier**, est une enseignante engagée et inspirante, dont la contribution dynamique enrichit grandement la vie scolaire. Madame Saulnier se distingue par son professionnalisme, sa créativité et son implication soutenue au sein de son école. Que ce soit à titre de représentante, de leader en intelligence artificielle ou de membre active de divers comités, elle contribue à créer un milieu stimulant, collaboratif et résolument tourné vers l'innovation. Passionnée par la réussite et le bien-être de ses élèves, elle met en place des approches pédagogiques variées et motivantes, intégrant notamment les technologies et l'intelligence artificielle. Son ouverture aux idées des élèves et sa capacité à les impliquer activement dans leurs apprentissages favorisent un climat de classe vivant, engageant et propice au développement du plein potentiel de chacun. Reconnue pour son écoute, sa bienveillance et son sens de l'humour, elle établit des liens significatifs avec ses élèves, tout en les encourageant à se dépasser. Son leadership se reflète également dans les projets qu'elle initie, contribuant à développer chez les jeunes des compétences essentielles telles que l'autonomie, la collaboration et le sens des responsabilités. Par son engagement, son esprit d'innovation et son dévouement constant, madame Kim Saulnier a un impact positif durable qui se fait sentir bien au-delà de sa classe.

- Le Conseil souligne **Monsieur Paul Sonier**, concierge à l'école La Source, est reconnu pour son engagement soutenu et sa présence constante faisant une réelle différence dans le quotidien de l'école. Depuis de nombreuses années, monsieur Sonier joue un rôle essentiel au bon fonctionnement de l'école. Rigoureux et proactif, il veille avec soin à offrir un environnement sécuritaire, propre et accueillant, anticipant les besoins et intervenant avec efficacité dans toutes les situations. Reconnu pour sa grande générosité, il n'hésite jamais à offrir son aide, souvent au-delà de ses responsabilités, contribuant activement à la réussite des activités et à la vie scolaire. Son professionnalisme, son souci du détail et son éthique de travail exemplaire témoignent de son profond engagement envers son milieu. Apprécié de tous, il entretient des relations chaleureuses avec les élèves et le personnel. Sa bienveillance, son sens de l'humour et sa présence rassurante contribuent à créer un climat positif et humain au sein de l'école. Son apport est tel que son absence se fait rapidement sentir. Alors qu'il approche de la retraite, il est tout à fait significatif de reconnaître l'impact durable de monsieur Paul Sonier, dont le dévouement et les qualités humaines ont marqué la communauté scolaire de l'école La Source de façon exceptionnelle.

Le Conseil d'éducation félicite chaleureusement les récipiendaires honorés et leur exprime sa profonde reconnaissance pour l'impact réel et durable qu'ils ont au sein de leur communauté scolaire. Par leur dévouement, leur engagement et leur grande humanité, ils contribuent chacun à leur façon à faire de l'école un milieu de vie accueillant, stimulant et bienveillant. Qu'il s'agisse d'innover en pédagogie, de soutenir les élèves avec sensibilité et professionnalisme, de mobiliser une communauté autour de projets porteurs ou encore d'assurer un environnement sécuritaire et harmonieux au quotidien, chacun joue un rôle essentiel dans le développement et le bien-être des élèves et du personnel. Leur apport témoigne de la richesse et de la force d'une équipe-école engagée, où chaque geste, chaque attention et chaque initiative contribuent à créer un climat propice à la réussite et à l'épanouissement de tous.

6. Perfectionnement du Conseil

Sans objet.

7. Pour discussion ou décision du CED – avis de motion

7.1 36^{ème} Congrès et AGA de la FNCSF – Edmonton (Alberta)

7.1.1 Membres participants au congrès et AGA

MOTION 422, RÉOLUTION 62-7.1.1

Le conseiller Robichaud propose

Appuyé par la conseillère Maltais

QUE la présidence actuelle et les conseillères Mallais Comeau, Hébert, le conseiller Ouellette ainsi que les futurs conseillers.ères nommés soient autorisés à représenter le CEDSFNE au congrès et AGA de la FNCSF qui se tiendra du 1er au 3 octobre 2026 à Edmonton (Alberta).

Adopté

7.1.2 Délégués votants à l'AGA de la FNCSF

MOTION 423, RÉOLUTION 62-7.1.2

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par le vice-président Gallant**

QUE la présidence actuelle et les conseillères Mallais Comeau, Hébert et le conseiller Ouellette soient nommés délégués votants à l'AGA de la FNCSF du 3 octobre 2026.

ET

QUE tous les autres conseillères et conseillers participants soient nommés substitués.

Adopté

7.2 Demande d'acquisition d'une parcelle de terrain – Le Tournesol

Ce point est reporté à une prochaine rencontre.

7.3 Académie des élus

7.3.1 Les états généraux

MOTION 424, RÉOLUTION 62-7.3.1

**Le conseiller Ouellette propose
Appuyé par la conseillère Hébert**

QUE le Conseil autorise la présidence actuelle et le vice-président Gallant, la conseillère Hébert ainsi que l'élève conseillère Chawki à s'inscrire et participer aux états généraux de l'Acadie se déroulant du 12 au 14 juin 2026 à Saint-Basile.

Adopté

7.3.2 Offre de formation Discitus

MOTION 425, RÉOLUTION 62-7.3.2

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Hébert**

QUE le Conseil autorise le paiement d'un montant de 8 711,63 \$, relatif au premier versement dans le cadre de la souscription à l'offre de formation proposée par Discitus.

Adopté

7.4 Nomination du nouvel élève conseiller 2026-2028

MOTION 426, RÉOLUTION 62-7.4

**La conseillère Hébert propose
Appuyée par le conseiller Morais**

QUE le Conseil d'éducation fasse parvenir une lettre à la ministre de l'Éducation, afin que soit entérinée la nomination du nouvel élève conseiller, William Roy de la Polyvalente Roland Pépin pour un mandat de deux ans.

Adopté

7.5 Réunion de travail supplémentaire du 5 mai 2026

MOTION 427, RÉOLUTION 62-7.5

**La conseillère Maltais propose
Appuyée par le conseiller Robichaud**

QUE le Conseil adopte les discussions à huis clos tenues lors de la réunion de travail supplémentaire du 5 mai 2026.

Adopté

7.6 Cérémonie de remise des diplômes

Ce point a été discuté en réunion de travail.

7.7 Lancement du processus de sélection des postes vacants au sein du Conseil d'éducation du DSFNE

MOTION 428, RÉOLUTION 62-7.7

**Le conseiller Ouellette propose
Appuyé par le conseiller Comeau**

QUE le Conseil procède à la mise en œuvre du processus de sélection des postes vacants au sein du Conseil d'éducation du DSFNE.

Adopté

7.8 Suivi – Situation au CPAÉ de l'école François Xavier Daigle

MOTION 429, RÉOLUTION 62-7.8

**Le conseiller Ouellette propose
Appuyé par le conseiller Comeau**

QUE le Conseil fasse parvenir une lettre au CPAÉ de l'école François-Xavier, conformément à l'avis du MEDPE, pour permettre la mise en œuvre des mesures recommandées.

Adopté

8 Adoption des procès-verbaux

8.1 Procès-verbaux

8.1.1 Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 3 avril 2026

MOTION 430, RÉOLUTION 62-8.1.1

**Le conseiller Morais propose
Appuyé par la conseillère Hébert**

**QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion
extraordinaire du 3 avril 2026.**

Adopté

8.1.2 Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 11 avril 2026

MOTION 431, RÉOLUTION 62-8.1.2

**Le conseiller Ouellette propose
Appuyé par le vice-président Gallant**

**QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion
extraordinaire du 11 avril 2026.**

Adopté

8.1.3 Procès-verbal de la réunion publique du 14 avril 2026

MOTION 432, RÉOLUTION 62-8.1.3

**La conseillère Hébert propose
Appuyée par le conseiller Comeau**

**QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du
14 avril 2026.**

Adopté

8.1.4 Procès-verbal de la réunion extraordinaire du 21 avril 2026

MOTION 433, RÉOLUTION 62-8.1.4

**Le conseiller Comeau propose
Appuyé par l'élève conseillère Chawki**

**QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion
extraordinaire du 21 avril 2026.**

Adopté

8.2 Suivis découlant des procès-verbaux

Les suivis ont été effectués tel que prévu.

9 Vérification du rendement de la direction générale

9.1 Nominations

La direction générale par intérim annonce les récentes nominations au sein du DSFNE :

- **Madame Annie Therrien** au poste de directrice de l'école Marie-Esther, pour un mandat de cinq ans, et ce, à partir du 2 juillet 2026. Madame Therrien occupe actuellement le poste de directrice de l'école l'Étincelle, fonction qu'elle assume avec professionnalisme, dynamisme et engagement.
- **Madame Annie Lanteigne** au poste de directrice adjointe de l'école Sœur Saint-Alexandre, pour un mandat de cinq ans, et ce, à partir du 2 juillet 2026. Madame Lanteigne est actuellement enseignante à l'école l'Étincelle, rôle qu'elle exerce avec dynamisme, créativité et engagement. Elle y a également occupé les fonctions de directrice adjointe et de PAR, ce qui lui a permis de développer une expérience pertinente qu'elle saura mettre à profit au sein de votre école.
- **Madame Monica Lanteigne** au poste de directrice adjointe de la polyvalente W.-A.-Losier de Tracadie, pour un mandat de cinq ans, à compter du 1er juillet 2026. Madame Lanteigne occupe actuellement un poste d'enseignante au sein de l'école La Passerelle, qu'elle exerce avec passion et engagement. Elle possède une solide expérience dans le milieu de l'éducation, ayant notamment occupé des fonctions de leadership dans son école. Ses compétences, son leadership et son dévouement envers votre communauté scolaire seront sans aucun doute des atouts précieux dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.
- **Madame Sonya Mazerolle** au poste de direction adjointe à la Polyvalente W.-A.-Losier de Tracadie-Sheila. Madame Mazerolle occupe présentement un poste de direction adjointe à l'École secondaire publique Pierre-de-Blois en Ontario
- **Madame Myriam LeBouthillier** au poste de directrice de l'école CSC La Fontaine de Néguaq, pour un mandat de cinq ans, à compter du 1er juillet 2026. Madame LeBouthillier occupe actuellement un poste d'enseignante au sein de cette école, qu'elle exerce avec passion et engagement. Elle possède une expérience pertinente dans le milieu de l'éducation, ayant notamment occupé des fonctions d'enseignante en appui comportemental au sein de l'équipe d'appui du district. Son passage à l'extérieur du système scolaire lui a également permis de développer d'autres compétences et d'affirmer son leadership. Consciente de l'importance de son rôle au sein de sa communauté scolaire, elle saura sans aucun doute mettre ces atouts à profit dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.
- **Madame Cindy-Anne Haché**, au poste de directrice de l'école L'Étincelle, pour un mandat de cinq (5) ans, et ce, à partir du 2 juillet 2026. Madame Haché est actuellement enseignante ressource à l'école l'Étincelle, rôle qu'elle exerce avec professionnalisme, engagement et dynamisme. Elle assume également le rôle de PAR, ce qui lui a permis de développer une expérience pertinente qu'elle saura mettre à profit au sein de l'école L'Étincelle.

- **Monsieur Vincent Guitard** au poste d'agent en amélioration continue, en vigueur à compter du 19 mai 2026. Vincent a déjà occupé un poste d'agent d'amélioration continue et de responsable de l'amélioration continue au sein du DSF-NE pendant environ huit ans. Il nous revient après un séjour au CCNB, où il a été à l'emploi au cours des deux dernières années. Nous sommes heureux de l'accueillir à nouveau au sein de notre équipe.

9.2 Rapport de vérification de la direction générale

Le directeur des services administratifs et financiers, également directeur général par intérim, présente le rapport de vérification de la direction générale portant sur le secteur de la gestion financière. Il est accompagné de madame Aurélie Juste, nouvelle responsable des finances, qui participe à la présentation du rapport. Il précise que le format du rapport a été modifié l'année dernière afin d'être davantage adapté au secteur. Comme à l'habitude, l'organigramme du secteur des finances est présenté.

Le directeur général par intérim rappelle que la mission principale du secteur consiste à veiller à la saine gestion financière des fonds mis à la disposition du District, à offrir de l'accompagnement, à assurer la sécurité financière ainsi qu'à produire des rapports de haut niveau.

Concernant les activités annuelles, il mentionne que plusieurs mécanismes de contrôle interne sont en place et que le secteur s'appuie sur différentes politiques et directives administratives liées aux achats et aux dépenses. Un processus rigoureux d'approbation des dépenses est appliqué, notamment pour les frais de déplacement, les achats effectués à l'aide des cartes d'achat, les achats sur facture, ainsi que le contrôle des rapports financiers.

Au chapitre des cartes d'achat, il indique que le District comptait 258 cartes cette année comparativement à 261 l'an dernier. Trente-trois cartes ont été annulées au cours de l'année, principalement en raison de départs à la retraite ou de départs du personnel.

Le directeur général par intérim rappelle également l'engagement de présenter au Conseil, tous les trois mois, les achats de 50 000 \$ et plus dans le cadre des rapports financiers du District. Ces achats sont également intégrés au rapport présenté ce soir. Il précise que tout achat excédant ce montant doit faire l'objet d'un appel d'offres. Cette année, huit achats de plus de 50 000 \$ ont notamment porté sur le déneigement dans le cadre de nouveaux contrats, le ramassage des ordures, l'acquisition de tableaux interactifs ainsi que le renouvellement progressif de la flotte d'ordinateurs portables et d'iPad.

Il est également mentionné que la responsable des finances a la responsabilité de s'assurer que les rapports financiers soient soumis dans les délais prescrits lorsque demandés par le Bureau du contrôleur.

Le secteur poursuit également son accompagnement auprès des écoles, notamment par de la formation, du contrôle et du soutien relativement à la gestion des fonds spéciaux autonomes. Une attention particulière est accordée à la prévention et à la détection d'anomalies. Il est rappelé que le logiciel QuickBooks a été implanté l'année dernière et que le travail d'accompagnement se poursuit auprès des écoles. L'implantation se déroule bien jusqu'à présent.

Concernant la location des locaux scolaires par la communauté, il est mentionné que 255 contrats de location ont été conclus cette année, générant des revenus totalisant 302 267 \$.

Au sujet du budget 2025-2026, sur un budget total de 153 680 235 \$, le résultat final est déficitaire d'un montant de 263 511 \$, représentant environ 0,17 % du budget total. Il est précisé que 87 % du budget est consacré aux salaires, 7 % aux charges telles que l'électricité, le déneigement et l'entretien des bâtiments, tandis que 6 % sont investis dans les programmes éducatifs.

Les investissements liés aux finalités sont également présentés, soit 210 699 \$ pour *l'École réimaginée*, 132 218 \$ pour *Vivre son identité communautaire, linguistique et culturelle* ainsi que 61 462 \$ pour *Soutenir une vie saine et équilibrée*.

Il est mentionné que le plan de dépenses doit être soumis au plus tard le 3 juillet.

Parmi les faits saillants de l'année, l'embauche de madame Aurélie Juste à titre de responsable des finances est soulignée. Il est également mentionné que le programme des petits-déjeuners est en place depuis septembre dernier et que le programme des dîners scolaires doit être déployé en septembre 2026. Les investissements dans ces initiatives se poursuivront également en 2026-2027.

Le directeur général par intérim souligne également l'implantation prochaine de PRO, qu'il qualifie de changement majeur pour le secteur. La mise en service demeure prévue pour le 6 juillet.

Finalement, il informe le Conseil qu'une communication sera transmise prochainement aux parents concernant le programme des dîners scolaires. Les coûts des repas seront plafonnés à 5 \$ au secondaire et à 4 \$ au primaire, la différence étant assumée par le MEDPE.

MOTION 434, RÉOLUTION 62-9.2

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Maltais**

QUE soit approuvé comme étant raisonnable, le rapport de vérification portant sur le secteur de la gestion financière, tel que présentée par la direction générale par intérim.

Le Conseil souhaite qu'à la section du budget on fasse mention d'un investissement et non d'une charge dans le présent rapport concernant les fonds dédié aux programmes éducatifs.

Adopté

10 Vérification du rendement du Conseil d'éducation

10.1 Rapports des comités

10.1.1 Comité des finances et des infrastructures

10.1.1.1 Budget d'exploitation du CED – Rapport final au 31 mars 2026

Le directeur des services administratifs et financiers détaille que sur un budget total de 274 000 \$, le CED totalise des dépenses de 175 485 \$. Il termine son année financière avec un surplus de 98 515 \$ qui sera incorporé dans le budget global du DSFNE.

Le directeur des services administratifs et financiers explique ce surplus par le remboursement de dépenses inattendues :

- Un transfert reçu du MEDPE de 54 000 \$
- Remboursement des frais liés au rapport des infrastructures

Le Conseil demande un suivi sur la remise des bourses du Conseil, constatant qu'un montant de 3 000 \$ est toujours disponible alors que l'ensemble des bourses devraient être émises.

MOTION 435, RÉOLUTION 62-10.1.1.1

La conseillère Hébert propose

Appuyée par le conseiller Morais

QUE soit approuvé, tel que présenté, le budget d'exploitation du CED en date du 31 mars 2026.

Adopté

10.1.1.2 Rapport final d'exploitation du DSFNE au 31 mars 2026

Le directeur des services administratifs et financiers présente le rapport final d'exploitation du DSFNE arrêté au 31 mars 2026. Sur un budget total de 153 680 235 \$, le DSFNE totalise des dépenses de 153 943 744 \$, ce qui se traduit par un budget déficitaire de 263 511 \$ représentant 0,17% du budget total.

Le directeur des services administratifs et financiers détaille que les coûts de suppléance prévus pour les enseignants ont été moins élevés qu'estimé, en revanche ceux prévus pour la suppléance en assistante en éducation ont excédé.

Il informe d'une augmentation importante des coûts d'électricité.

Le directeur des services administratifs et financiers détaille les achats de plus de 50 000 \$ pour l'année :

- Bien que des subventions soient reçues, 223 000 \$ ont été investis dans l'achat de gros équipements pour l'implantation du programme des petits déjeuners;
- Des tableaux interactifs et des portables ont été achetés pour un montant de 112 926 \$;
- Dans le cadre de l'appel Microsoft, 46 ordinateurs portables ont été achetés;
- L'achat de 230 iPad afin de renouveler la flotte pour les élèves.

MOTION 436, RÉOLUTION 62-10.1.1.2

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par le conseiller Ouellette**

QUE soit approuvé, tel que présenté, le rapport financier final du budget d'exploitation du DSFNE en date du 31 mars 2026.

Le Conseil d'éducation souligne et félicite la grande compétence du secteur des finances affirmant que ce budget est proche de l'équilibre.

Adopté

10.1.1.3 Projets capitaux pour 2027-2028

MOTION 437, RÉOLUTION 62-10.1.1.3

**Le conseiller Robichaud propose
Appuyé par la conseillère Hébert**

QUE soit approuvée, telle qu'établie par le Conseil, la liste des projets capitaux du DSFNE pour l'année 2027-2028.

- 1) **Projet de rationalisation - écoles de la région de Tracadie**
- 2) **École Secondaire Nepisiguit de Bathurst – projet mi-vie**
- 3) **Polyvalente Louis-Mailloux de Caraquet – projet mi-vie**
- 4) **École Marie-Esther de Shippagan – projet mi-vie**
- 5) **École Marguerite-Bourgeoys de Caraquet – gymnase, scène, aménagements intérieurs (musique, laboratoire, entrée principale)**

Adopté

10.1.1.4 Politique 409 – Réponse au MEDPE

MOTION 438, RÉOLUTION 62-10.1.1.4

La conseillère Hébert propose
Appuyée par la conseillère Maltais

QU'UNE lettre soit envoyée au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance les informant que le Conseil actuel mandate le futur Conseil élu d'apporter une réponse au titre de la politique 409 à l'automne 2026.

Adopté

10.1.2 Comité jeunesse

10.1.2.1 Rapport

L'élève conseillère informe les membres du Conseil qu'un sondage a été envoyé à l'ensemble des participants au Symposium « Accompagner la voix des apprenants ». Elle confirme que les résultats étaient très positifs et que l'ensemble des participants étaient satisfaits du déroulement de l'évènement. Elle précise que les membres du CJCED aimeraient recevoir la formation avant les directions et les personnes-ressources.

Elle rappelle ensuite les suivis en lien avec le forum du CJCED et du CED, à savoir :

- Les membres du CJCED doivent émettre un plaidoyer qui sera envoyé au service juridique du MEDPE par l'entremise de la direction générale du DSFNE afin de faire évoluer le Politique 311 et plus particulièrement l'usage de TikTok dans les écoles.
- Mettre une attention particulière sur la formation et la sensibilisation à l'usage de l'intelligence artificielle en milieu scolaire par le personnel scolaire et les élèves.

10.1.3 Comité des politiques

10.1.3.1. Politique 1.8 – Réunions du Conseil

Révision de la politique. Aucune modification apportée.

11 Renseignements

11.1 Rapport de la présidente

La présidente s'assure que l'ensemble des membres du Conseil a bien reçu son rapport.

11.2 Correspondances

11.2.1 Lettre du CPAÉ de l'école François Xavier Daigle – Limite de vitesse devant l'école

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

Le Conseil s'interroge sur le suivi apporté à cette demande du CPAÉ de l'école François Xavier Daigle et souhaite qu'une lettre soit envoyée au MEDPE afin d'appuyer la demande de limitation de vitesse devant l'école.

11.2.2 Lettre du CEDSFNE à la ministre – Nomination du gymnase de l'école Académie Notre Dame

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.3 Lettre du CEDSFNE à l'école – Nomination du gymnase de l'école Académie Notre Dame

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.4 Lettre du CEDSFNE – Nomination du terrain de pickleball de l'école La Relève de St-Isidore

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

11.2.5 Lettre du ministère - Planification de l'immobilisation pour l'exercice 2027-2028

Dépôt de la correspondance en réunion publique.

12 Évaluation du déroulement de la réunion (tour de table)

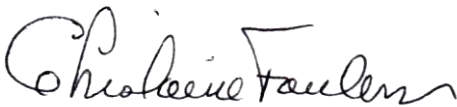
Les membres soulignent le bon déroulement de la réunion et qualifient celle-ci de positive, efficace et agréable. Ils apprécient particulièrement la présence du public ainsi que l'accueil chaleureux offert sur place. La présentation du CPAÉ est également saluée, tout comme les petites bouchées servies par les élèves dans le cadre du projet CAF. Les membres mentionnent enfin la qualité et l'intérêt des discussions tenues au cours de la rencontre.

13 Parole au public et/ou correspondance reçue du public

Sans objet

14 Levée de la séance

La présidente lève la réunion à 20h29.



Ghislaine Foulon
Présidente

Marc Thériault
Direction général par intérim et
secrétaire du Conseil